



Pourquoi la CNAS refuse-t-elle le remboursement des sondes ?

L'accès à l'auto-sondage, par des sondes lubrifiées, destinées généralement aux blessés médullaires, dont le nombre avoisine les 19 000 cas et à des enfants atteints de **Spina Bifida**, ainsi que des personnes ayant un mauvais fonctionnement de la vessie, n'est pas garantie à l'ensemble des patients. Si certains ont les moyens de payer leurs sondes, ce n'est, pourtant, pas le cas, pour tout le monde. La question qui se pose est pourquoi les services de la sécurité sociale (**CNAS**) refusent, malgré l'appel incessant des urologues et médecins rééducateurs, le remboursement de cet objet médical ? C'est d'ailleurs, ce qu'a soulevé, avec "regret", le **Dr Bennamoune Kamel**, exerçant dans un hôpital du rein à Constantine, en marge de la tenue du congrès commun de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique "**SACU**" et la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvi-Périnéologie "**SALUDPP**", durant deux journées consécutives, les **13** et le **14** Avril derniers, à l'Hôtel El Aurassi. Le **Dr Bennamoune** a tenté de décrire la souffrance de ces personnes, qui ont besoin de cet objet pour vider correctement leur vessie, notamment ceux qui n'ont pas les moyens; et ce, en connaissance de cause, puisque lui-même est confronté à cette méthode d'auto-sondage, en raison de sa mala-

die. Il faut savoir, dit-il, que les blessés médullaires et les enfants atteints de spina bifida ont une fréquence de sondage de **4 à 6** fois, par jour. Sachant qu'une sonde lubrifiée est cédée entre **250 à 300** DA, ceci contraint le patient à déboursier une moyenne de **40.000** DA, par mois. Le spécialiste a tenu à affirmer qu'à l'époque les malades n'avaient pas le choix, il n'y avait que des sondes collées au corps du malade pour une durée de **15 jours**, en les vidant chaque fois qu'elles se remplissent. Et ce, avec toutes les complications qu'on peut avoir, car le risque de développer une infection est étroitement lié à la durée du sondage et à l'utilisation fréquente

d'une seule sonde, pour une longue durée. Aujourd'hui, témoigne-t-il, "*il y a des sondes qui permettent aux malades d'effectuer un auto-sondage intermittent propre (des sondes jetables), permettant à la personne d'avoir une vie normale, avec une possible intégration sociale et professionnelle*".

Le spécialiste affirme qu'avec ces moyens "*j'ai pu avoir une vie normale, je me déplace partout sans aucun problème, je voyage et je mène une vie familiale et professionnelle sans grande difficulté*".

Le **Dr Bennamoune** lance un appel aux services de Sécurité sociale, pour le remboursement des sondes lubrifiées, pour auto-vidange de la vessie, en précisant que "*ces sondes ne sont pas «un luxe*". Il souligne que "*l'auto-sondage préserve le patient de toutes les complications de la rétention urinaire, notamment les complications liées à des infections urinaires récidivantes, reflux vésico-rénal, prostatite*". Autrement dit, l'auto-sondage intermittent propre peut préserver la fonction rénale et même le pronostic vital des patients. Notre interlocuteur prévient, en affirmant que certains paraplégiques, par manque de moyens, recourent à des moyens moins coûteux pour la vidange de leur vessie, avec le risque d'avoir de graves complications, qui mènent, parfois, à la mort ■



Dr Bennamoune